



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

COMPRENDRE



Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ?

Résultats de la Fabrique Prospective



La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ;
contact : info@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Yves Le Breton (ANCT) - **Directrice de collection :** Agnès Reiner (ANCT) - **Directrice éditoriale :** Annabelle Boutet (ANCT) - **Autrice :** Anaïs Lefranc-Morin (ANCT) - **Mise en page :** Stratéact' - **Illustrations :** Mathilde François (Partie Prenante)

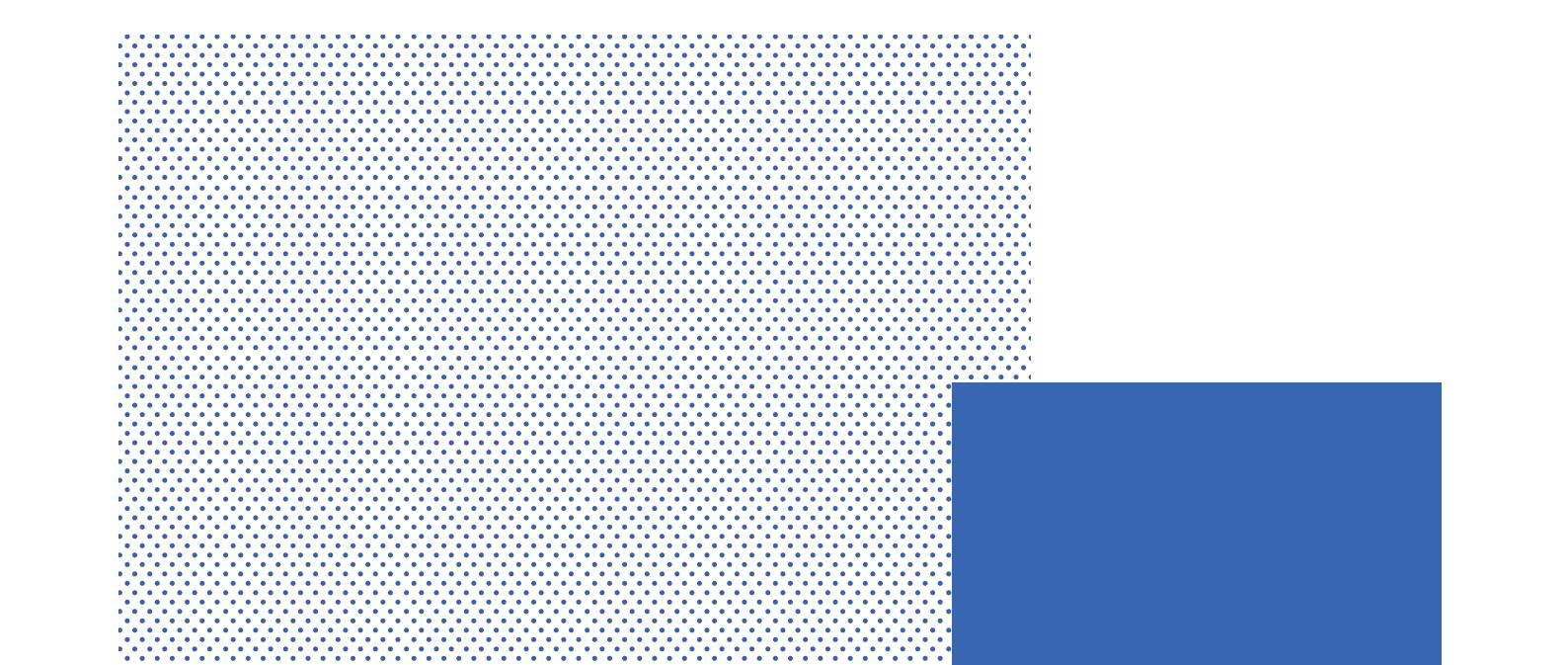
Contact presse : Kathleen André (Equancy), kathleen.andre@equancy.com

Dépôt légal : décembre 2021 - ISBN : 978-2-492484-20-9



Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ?

RÉSULTATS DE LA FABRIQUE PROSPECTIVE



Sommaire

Introduction	p. 5
• La Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? »	p. 6
 I. Modes de production et de consommation durables : quels enjeux pour les villes moyennes ?	 p. 10
• La mutation des modes de production et de consommation : des objectifs internationaux aux enjeux territoriaux	p. 10
• Des mutations engagées dans les villes moyennes mais des freins à lever pour aller plus loin	p. 12
 II. Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient, Saint-Dié-des-Vosges : quatre feuilles de route pour des modes de production et de consommation durables	 p. 16
• Beauvaisis : faire converger les stratégies de développement économique et de transition écologique	p. 16
• Bassin de Bourg-en-Bresse : conjuguer développement territorial et sobriété foncière	p. 17
• Lorient : décarboner la logistique urbaine	p. 18
• Saint-Dié-des-Vosges : donner à tous l'accès à des modes de consommation durables	p. 18
 III. Quatre leviers à mobiliser par les villes moyennes et huit pistes d'action nationales pour des modes de production et de consommation durables	 p. 20
• Exemplarité, vision, coopération, adaptation : les leviers des villes moyennes	p. 20
• Réduire l'empreinte écologique de la commune/de l'EPCI, dans une logique de responsabilité, d'efficacité et d'exemplarité vis-à-vis des autres acteurs du territoire	
• Porter une vision articulant transition écologique et développement économique du territoire	
• Adapter les modalités d'intervention au profil des acteurs afin de mobiliser au-delà du cercle des pionniers	
• Au niveau national : trois orientations et huit pistes d'action pour soutenir les dynamiques engagées localement	p. 23
• Enrichir le programme Action cœur de ville d'un volet sur les modes de production et de consommation durables	
• Soutenir la prise en charge par les communes et les EPCI des missions d'animation territoriale et de facilitation de la coopération entre acteurs nécessaires à la mutation des modes de production et de consommation	
• Définir un cadre national incitatif pour la mutation des modes de production et de consommation	
 Conclusion	 p. 26

Introduction

La transition écologique désigne la transformation profonde et progressive du fonctionnement d'un territoire conduite par différents acteurs (pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises...) pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et parvenir à un développement durable. Elle vise ainsi à préserver une Terre viable et habitable pour les générations présentes et futures. **Pour que la transition écologique devienne une réalité pour tous les territoires, quatre défis sont à relever¹ :**

- l'intégration du vivant dans les politiques territoriales ;
- la prise en compte des enjeux de justice territoriale et sociale ;
- la création de nouveaux mécanismes de coopération et de solidarité entre les territoires ;
- la transformation des modes de production, de consommation et de vie.

Ce dernier enjeu a été particulièrement mis en évidence en 2020 par la **crise sanitaire liée à la Covid19** : nos modes de production et de consommation ont été bouleversés, notamment du fait de leur dépendance aux chaînes de valeur mondialisées, que ce soit en termes d'approvisionnement ou de débouchés. La crise a mis en lumière de manière tangible la vulnérabilité des acteurs de la production et de la consommation dans les territoires, ce qui interroge sur la **résilience de nos modes de vie et de nos modèles de développement** face aux chocs écologiques à venir. Parallèlement, la crise sanitaire a révélé la **capacité d'initiative et d'innovation des acteurs des territoires** pour répondre en urgence aux besoins : vente de produits à la ferme, fourniture de paniers alimentaires pour les plus démunis, mise en place du *click and collect* dans des magasins de proximité, réorientation temporaire de l'activité d'usines habituellement tournées vers l'export pour fournir des masques et des solutions hydroalcooliques aux Français, etc. Les collectivités locales ont été en première ligne pour faciliter ces transformations réalisées dans un temps très court.

Les villes moyennes, qui représentent le quart de la population et de l'emploi en France, **sont des acteurs essentiels de cette évolution des modes de production et de consommation**. L'enquête « Villes moyennes et transition écologique », réalisée en mai 2019 par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en partenariat avec Villes de France et le Commissariat général au développement durable², montrait en effet que les trois quarts des communes et intercommunalités de taille moyenne portaient des actions en matière de modes de production et de consommation durables : réduction des déchets à la source, promotion de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle³, soutien à l'économie sociale et solidaire, propositions de solutions alternatives à la voiture individuelle, etc. Cependant, les villes moyennes ne disposent pas toujours de stratégies globales, de gouvernance partagée ou encore d'outils de mesure et de suivi pour porter la thématique transversale des modes de production et de consommation durables, qui se situe à la charnière entre transition écologique, développement économique et cohésion sociale.

C'est pourquoi, fin 2019, le CGET - dont les missions sont désormais assurées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) - a lancé avec Villes de France une [Fabrique Prospective](#) sur le thème « **Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ?** ». Le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) ont été associés à cette démarche. Pendant un an et demi, la Fabrique Prospective a accompagné les acteurs locaux de quatre villes moyennes bénéficiaires du programme Action cœur de ville : Beauvais (60), Bourg-en-Bresse (01), Lorient (56) et Saint-Dié-des-Vosges (88). Cette publication présente les résultats de cette Fabrique Prospective pour chacune des quatre villes et au niveau national, en particulier pour le programme Action cœur de ville.

NOTES

1. ANCT, *La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires*, collection Comprendre, octobre 2020.

2. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une publication : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/En%20d%C3%A9tail%20Synthese%20TE%20%26%20VM_mai%202019.pdf

3. L'écologie industrielle désigne la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans le domaine de l'industrie. Une fois l'identification des flux de matière et d'énergie industriels à l'échelle d'un périmètre donné (une usine, une zone d'activités, un bassin industriel...) réalisée, il s'agit de les réorganiser pour éviter au maximum les prélèvements de matière et les rejets de déchets et polluants dans les milieux naturels. Pour ce faire, des synergies entre acteurs proches géographiquement (entreprises, mais aussi éventuellement collectivités locales, habitants...) sont mises en place, pour que les déchets des uns constituent les ressources des autres.

LA FABRIQUE PROSPECTIVE

« VILLES MOYENNES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELLES MUTATIONS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION ? »

Lancée fin 2019, la Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? » faisait l'hypothèse que la transition écologique est une opportunité pour réinventer les modèles de développement économique des villes moyennes, en favorisant des modes de production et de consommation durables. Il s'agissait d'identifier comment accélérer cette transformation, en s'appuyant sur les atouts spécifiques des villes moyennes : « taille humaine » favorisant l'interconnaissance entre les acteurs, position à l'interface entre le monde urbain et rural, riche patrimoine naturel, agricole et forestier... La Fabrique Prospective s'inscrivait dans les priorités du programme Action cœur de ville, lancé par le Gouvernement en mars 2018, qui comprend un axe transversal dédié à la transition écologique⁴.

Pendant un an et demi, la Fabrique Prospective a réuni les communes de Lorient et de Saint-Dié-des-Vosges et les communautés d'agglomération du Beauvaisis et du Bassin de Bourg-en-Bresse. L'animation a été confiée aux agences de conseils Partie Prenante et Colibree. Dans chaque ville, quatre séminaires locaux ont été organisés afin de définir une feuille de route pour le territoire en matière de mutation des modes de production et de consommation. Ils réunissaient un groupe de travail composé de divers acteurs locaux (agents et élus de l'intercommunalité et des communes de l'agglomération, Région, État déconcentré, chambres consulaires, entreprises, associations...). En alternance, quatre séminaires intersites, réunissant les représentants des quatre villes (élus et agents) et les partenaires nationaux (ANCT, Villes de France, CGDD et DGALN), ont permis de croiser et approfondir les enseignements issus des quatre territoires.

LE PROGRAMME NATIONAL ACTION CŒUR DE VILLE

Le programme Action cœur de ville vise à soutenir le développement des 222 villes moyennes qui exercent un rôle irremplaçable de centralité pour l'ensemble de leurs territoires, et, cela, en investissant prioritairement dans la revitalisation des cœurs de ville. Pour ce faire, le programme soutient des actions autour de cinq axes et de deux priorités transversales.

5 axes :

- La réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville
- Le développement économique et commercial
- L'accessibilité, les mobilités et connexions
- La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine
- L'accès aux équipements et services publics

2 priorités transversales :

- La transition écologique
- La participation citoyenne

Le programme s'articule autour d'un ensemble de mesures pour aider les communes et les intercommunalités à mobiliser l'expertise et les ressources nécessaires à leurs projets, notamment en simplifiant et en facilitant leurs démarches.

Piloté par l'ANCT, il bénéficie de cinq milliards d'euros de l'État et des partenaires financiers (Banque des Territoires, Action Logement, Agence nationale de l'amélioration de l'habitat), avec l'objectif d'améliorer concrètement les conditions de vie des habitants.

Parole de participants

« La Fabrique Prospective nous a permis au sein des différents services de l'agglomération de réfléchir à l'adaptation de nos structures pour lutter efficacement contre les gaz à effet de serre. Quand on voit la diversité des acteurs qui étaient présents, je me dis qu'on a tout de même enclenché une dynamique transversale concrète. Désormais, grâce à de nouveaux modes opératoires, nous allons pouvoir passer au tamis l'ensemble de nos décisions au filtre de la protection de notre environnement et du développement durable ».

Loïc Barbaras, vice-président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis en charge du développement économique

« La Fabrique Prospective a permis de mettre en lumière certaines vulnérabilités à Saint-Dié-des-Vosges, notamment la difficulté à associer certaines entreprises locales à la transition écologique. La Fabrique a cependant montré qu'il était possible de mutualiser le savoir-faire de certaines d'entre elles, dans les domaines agricoles et industriels notamment, et de créer ainsi une vraie dynamique locale. Le besoin d'accompagnement par la collectivité locale, au-delà du travail de sensibilisation, est donc primordial puisqu'il permet de renforcer la capacité d'action des consommateurs et des commerçants. Cela passe par la mise en réseau et le partage d'expériences ».

Brigitte Henri, maire-adjointe de Saint-Dié-des-Vosges en charge de la transition écologique

« La Fabrique Prospective a fait émerger une volonté commune locale d'avancer sur un sujet jusque-là peu abordé : la logistique urbaine décarbonée. Elle nous a permis de lancer de nombreuses pistes d'action pour traduire concrètement cette volonté. Nous retiendrons également des idées nouvelles, comme l'importance des expérimentations pour modifier les habitudes. J'espère que nous pourrons amplifier et accélérer la dynamique de travail mise en route avec cette démarche ».

Bruno Paris, vice-président de la communauté d'agglomération de Lorient en charge de la transition écologique

« Nous sommes très satisfaits du caractère exploratoire de la démarche. Les quatre villes moyennes impliquées ont créé un réseau, elles vont pouvoir devenir des ambassadrices du sujet de la mutation des modes de production et de consommation auprès des autres villes du programme. Il y a un intérêt à poursuivre les réflexions engagées et à les partager avec d'autres territoires. On voit à travers cette Fabrique Prospective que les villes moyennes sont une bonne taille de ville pour expérimenter et innover ».

Jean Guiony, directeur-adjoint du programme Action cœur de ville, ANCT

« L'expérience de la Fabrique Prospective a été particulièrement riche et porteuse. Avec des collectivités très impliquées, la Fabrique a documenté de manière pragmatique et fine les blocages liés à la transition (« une réalité systémique et structurelle, ce qui la rend difficilement saisissable par les acteurs locaux »); certaines limites à dépasser (« la première marche »); différents régimes de mobilisation des acteurs (« les pionniers, les attentistes et les insaisissables »); ou encore des leviers à actionner, notamment ceux qui permettent d'influer sur des décisions d'ordre individuel dont on sait combien elles sont déterminantes pour agir de manière plus vertueuse (comme celles relevant des « choix d'installation, de mobilité ou d'approvisionnement » des habitants et acteurs économiques). L'expérience montre que c'est de la constitution d'une communauté apprenante et solidaire aux différentes échelles que dépend l'amplification des transitions à faire advenir dans les territoires ».

Florian Muzard, chef de projet à la sous-direction de l'aménagement durable, DGALN

« Alors que l'organisation institutionnelle pousse plutôt à la concurrence entre territoires, en utilisant bien souvent des recettes toutes faites ayant été mises en œuvre ailleurs, le travail mené au sein de la Fabrique Prospective met l'accent tout à la fois sur un questionnement propre à chaque collectivité et à un échange inter-collectivités. La bonne compréhension du contexte local permet de faire ressortir les enjeux, envies, forces et faiblesses de chaque collectivité pour dégager des priorités. La mise en réseau permet de son côté de voir ce qui est propre à chacune, ce qui est commun et de partager et discuter des réponses apportées. Les territoires ne sont plus ainsi en rivalité, mais bien en cohésion. La mise en perspective avec des acteurs nationaux permet par ailleurs un dialogue constructif, dégagé des logiques de guichet et plutôt tourné là aussi sur une meilleure connaissance réciproque des freins et leviers possibles. Cela permet de sortir des réponses pré-formatées et permettent de questionner les relations État-collectivité sur des bases plus constructives ».

Sylvain Rotillon, chef de la mission gouvernance de l'environnement, science et société Service de la Recherche, CGDD

NOTE

4. <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville-la-grande-transformation-pour-les-centres-villes-demarre>
-

« La démarche déployée par l'ANCT répond visiblement à un réel besoin des collectivités. Cet accompagnement permet une prise de hauteur sur des sujets complexes de la transition, mais également un partage des difficultés entre pairs. Ces échanges très riches montrent que le besoin de réseau (pour se questionner, pour partager des pratiques, des réussites, des idées) est très prégnant. Le financement de l'ingénierie territoriale a été pointé comme une problématique à résoudre pour doter les collectivités de moyens d'action réels et opérationnels. Cette ingénierie est précisément ce qui permet le sur-mesure, adapté au territoire et à ses problématiques. C'est aussi du soutien à la gouvernance de projets, à leur animation. Car les collectivités ont un rôle d'ambassadeur à mener auprès des acteurs des territoires, de mobilisation de ces derniers. Ce changement de posture suppose des moyens d'animation, des moyens d'ingénierie en support des équipes et des élus. La Fabrique Prospective a joué ce rôle pour les collectivités impliquées dans la démarche ».

Anne Jacod, chargée de mission prospective, CGDD

« La Fabrique Prospective, objet non identifié au démarrage, a rapidement montré sa pertinence, par la puissance de la réflexion collective et du « pas de côté » opéré. La transition écologique des modes de production et de consommation interpelle les décisions quotidiennes des acteurs économiques locaux - que nous sommes tous - tout en les reliant à des échelles qui nous dépassent (échanges mondialisés). Les villes moyennes et leurs intercommunalités ont un rôle clé à jouer pour aider les coopérations locales à se tisser et se renforcer, car elles sont le terreau des transformations volontaires ».

Caroline Valluis, agence Colibree

« Que peut l'action publique pour amplifier la mutation des modes de production et de consommation dans les villes moyennes ? C'est tout l'intérêt d'une Fabrique Prospective que de pouvoir approfondir une question que toutes les collectivités se posent (ou devraient se poser) sans forcément avoir le temps d'y répondre, car elle ne correspond pas au découpage sectoriel habituel. En faisant dialoguer élus et techniciens, écologie et développement économique, local et national, les séminaires ont permis de définir des orientations communes et de préciser la contribution de chacun à cet effort collectif. La Fabrique Prospective a souligné l'importance, pour une action publique locale qui souhaiterait accompagner cette mutation, de s'entourer d'une diversité d'acteurs du territoire et de déployer une grande capacité d'écoute. La Fabrique a surtout contribué à renforcer le pouvoir d'agir des collectivités, à travers une meilleure compréhension des besoins des acteurs de terrain et l'identification de pistes d'action opérationnelles ».

Nicolas Rio et Mathilde François, agence Partie Prenante

Portrait des quatre villes moyennes de la Fabrique Prospective

(source Banatic, 2021 ; Insee, 2018)

	Beauvais	Bourg-en-Bresse	Lorient	Saint-Dié-des-Vosges
Région	Hauts-de-France	Auvergne Rhône-Alpes	Bretagne	Grand Est
Département	Oise	Ain	Morbihan	Vosges
Nombre d'habitants de la commune	56 605	41 248	57 084	19 724
Nom de l'EPCI	Communauté d'agglomération du Beauvaisis	Grand Bourg Agglomération	Lorient Agglomération	Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
Nombre de communes dans l'agglomération	53	74	25	77
Nombre d'habitants de l'EPCI	105 753	132 682	204 107	74 926
Maire et Président de l'Agglomération	Caroline Cayeux	Jean-François Débat	Fabrice Loher	David Valence

Modes de production et de consommation durables : quels enjeux pour les villes moyennes ?

La mutation des modes de production et de consommation : des objectifs internationaux aux enjeux territoriaux

En 2015, les États membres des Nations Unies définissent dix-sept objectifs de développement durable (ODD), rassemblés dans l'Agenda 2030, communs à tous les pays engagés. Le douzième objectif concerne la consommation et la production durables qui « [...] encouragent à utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace, à mettre en place des infrastructures durables et à assurer à tous l'accès aux services de base, des emplois verts et décents et une meilleure qualité de la vie. [...] Puisque la consommation et la production durables visent à faire plus et mieux avec moins, les bénéfices en matière de bien-être découlant des activités économiques peuvent augmenter en réduisant l'utilisation des ressources, la dégradation et la pollution. »⁵

En effet, notre modèle de société alliant une production et une consommation de biens et services toujours plus intenses et des durées de vie des produits toujours plus courtes dans certains secteurs, pose la question de sa viabilité à moyen terme : il épouse les ressources naturelles et accroît au même rythme la productions de déchets et de pollutions (de l'eau, de l'air, des sols, acoustique, lumineuse...). De plus, il perturbe fortement les équilibres naturels (climat, écosystèmes...) ce qui menace la stabilité des sociétés humaines. Il s'agit dès lors de changer de modèle en réduisant l'énergie consommée, y compris au cours des process de production, en utilisant des déchets comme matière première, en s'approvisionnant auprès de producteurs locaux, en réduisant les emballages ou en privilégiant les produits de qualité (bio, commerce

équitable, sains). Les indicateurs retenus par la France pour le suivi de l'ODD 12 portent sur la consommation et l'empreinte matières, la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire, l'économie circulaire et les projets qui adoptent des pratiques viables⁶.

En septembre 2019, la France a présenté sa feuille de route pour la mise en œuvre des ODD. Celle-ci s'organise autour de six enjeux⁷, dont celui de « transformer les modèles de société par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité ». Cet enjeu concerne l'évolution des modes de production et de consommation comme l'indiquent ses trois priorités : créer un dispositif légal et contraignant sur les objectifs de sobriété carbone, d'économie des ressources naturelles, d'économie circulaire et d'adaptation au changement climatique ; concevoir et encourager les nouveaux modèles durables de consommation, de production et d'approvisionnement économes en ressources naturelles, sobres en carbone et circulaires ; accélérer la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, en s'appuyant sur les connaissances de la dynamique des écosystèmes.

Tous les territoires sont concernés par la mutation vers des modes de production et de consommation durables mais selon leurs spécificités, certains sont très directement impactés ou particulièrement vulnérables. Il s'agit notamment des territoires dont l'économie est fortement spécialisée dans des activités menacées par le changement climatique (stations de ski, territoires agricoles, etc.) et de ceux qui comptent des activités très consommatrices en énergie (métallurgie, industrie chimique...).

Face à cet objectif, les villes moyennes connaissent, de plus, des enjeux spécifiques mis en évidence dans le cadre de la Fabrique Prospective.

- Les villes moyennes sont des territoires à taille humaine, dans lesquels le nombre d'acteurs limité et la densité des interactions peuvent faciliter le partage d'expériences, la diffusion des solutions et la structuration des coopérations. En outre, elles présentent généralement

MÉTHODE

DES « PERSONAS » POUR IMAGINER LE QUOTIDIEN À 2050 DANS LES VILLES MOYENNES

Pour identifier les vulnérabilités et les ressources propres à chaque ville moyenne engagée dans la Fabrique Prospective, les prestataires ont mobilisé la méthode des personas lors du premier séminaire local. Les personas sont des profils-type, ici de consommateurs et de producteurs, certains communs aux quatre villes (un gérant de supermarché, un commerçant indépendant de centre-ville, un couple habitant en périphérie, une personne âgée vivant en centre-ville, une PME industrielle...), d'autres propres à une ville en particulier (ex : une scierie à Saint-Dié-des-Vosges, une plateforme logistique à Bourg-en-Bresse...).

Les participants ont été répartis en plusieurs groupes. Chaque groupe devait projeter les modes de production ou de consommation d'un persona à l'horizon 2050, en s'interrogeant sur ses vulnérabilités et ressources au regard de six tendances relatives à la transition écologique :

- des tensions intenses sur l'usage des ressources naturelles : conflits d'usage sur la ressource en eau, pénurie de sable et de granulats, hausse du prix du pétrole... ;
- la fragilisation des écosystèmes naturels et le dérèglement climatique : récurrence des sécheresses, feu de forêts, inondations, perte de biodiversité locale, diffusion de parasites... ;
- la hausse de la précarité énergétique (ménages qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus à des dépenses d'énergie), face à l'augmentation des prix de l'énergie, à la mauvaise isolation des logements, à la prépondérance de la voiture dans les mobilités, à l'allongement des distances parcourues quotidiennement... ;

- l'impératif de neutralité carbone qui suppose de diviser les émissions de gaz à effet de serre françaises par sept d'ici 2050 ; d'après les données du ministère de la Transition écologique, l'industrie devrait baisser ses émissions de 81 % en trois décennies, le bâtiment et le transport de 95 %, l'agriculture de 45 % ;
- l'obligation de sobriété foncière et de nouvelles restrictions concernant l'étalement urbain et la consommation de foncier dans les territoires périurbains et ruraux ;
- la demande sociale croissante de consommation responsable : recherche de circuits courts et de proximité, de produits d'occasion...

Ces tendances de long terme, bien que non exhaustives, permettaient de souligner la diversité des facteurs susceptibles d'influencer les modes de production et de consommation, certains relevant de perturbations environnementales, d'autres d'orientations de politiques publiques nationales ou encore d'évolution des attentes des acteurs. L'exercice a ainsi permis d'identifier des vulnérabilités et des ressources propres à certains acteurs du territoire face aux évolutions environnementales, d'autres communes à plusieurs acteurs, voire au territoire dans son ensemble. Le recours à la méthode des persona a invité le groupe de travail à se placer dans une logique d'écoute des besoins des acteurs du territoire (habitants, entreprises, associations) pour accompagner la mutation des modes de production et de consommation.

un tissu économique spécialisé autour de quelques filières économiques structurantes, ce qui facilite les complémentarités entre acteurs économiques, mais aussi le dialogue avec les acteurs publics (intercommunalités, communes, établissements d'enseignement supérieur et de recherche...).

- Le nombre relativement important d'habitants et d'entreprises des villes moyennes facilite la mise en place de solutions innovantes en matière de production ou de consommation à l'échelle du territoire, parce qu'il offre une masse critique permettant de viabiliser leur modèle économique.
- Du fait de leur position à l'interface entre espaces urbains et espaces ruraux, les villes moyennes sont à la fois des bassins de consommation importants et des bassins de production forestière, agricole et industrielle. Cette configuration est propice au développement des circuits de proximité (vente de produits locaux).
- Les villes moyennes disposent d'une ingénierie technique et de connaissances scientifiques locales réelles en matière de transition écologique, et ce d'autant plus qu'elles accueillent des établissements d'enseignement supérieur

et de recherche, ainsi que des bureaux d'étude. Cependant, ces expertises trouvent parfois leurs limites sur le sujet de la mutation des modes de production et de consommation, qui soulève des enjeux à la fois complexes et pointus.

- Depuis le début de la crise sanitaire, les villes moyennes connaissent un regain d'attractivité pour certains citadins des métropoles⁸, qui souhaitent y déménager pour se rapprocher de la nature et adopter un mode de vie plus apaisé. Ces nouveaux habitants sont porteurs d'attentes fortes en matière d'accès à la nature

NOTES

5. <https://unric.org/fr/odd.12/>

6. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2658599?sommaire=2654964>

7. 1. Agir pour une transition juste ; 2. Transformer les modèles de société ; 3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie ; 4. Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous ; 5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD ; 6. Construire une transformation durable européenne et internationale : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/#scrollNav-3>

et d'offre commerciale et de services. La plupart aspirent à une maison individuelle avec jardin. Cette attractivité renforcée des villes moyennes interroge la manière de répondre à cette demande de logements sans contribuer à l'étalement urbain.

- Dans nombre de villes moyennes, la mobilité quotidienne des habitants est fortement dépendante de la voiture, utilisée de façon individuelle dans la grande majorité des cas, et par conséquent du pétrole, ce qui est source de vulnérabilités écologiques, économiques et sociales.



La raréfaction des matières premières et la difficulté croissante pour les exploiter vont nous obliger à réduire drastiquement leurs consommations. Cela va nous permettre de réduire les rejets de carbone dans l'atmosphère. Travailler près de chez soi, produire sa propre énergie, produire sa propre alimentation, former des jeunes à des métiers manuels sont des opportunités que nous offre la transition écologique et qui ont du sens. »

YANNICK MATURA

Maire-adjoint de Beauvais en charge du défi climatique
et de la transition énergétique

Des mutations engagées dans les villes moyennes mais des freins à lever pour aller plus loin

Territoires à taille humaine et à l'interface entre urbain et rural, les villes moyennes regroupent, en tant que bassin de consommation et de production, une diversité d'acteurs : entreprises, commerçants, agriculteurs, associations, habitants, etc. Nombre d'entre eux sont engagés dans des modes de production et de

consommation durables, avec ou sans l'appui des acteurs publics. Cependant, il n'est pas toujours évident pour une ville ou une agglomération de taille moyenne de **cerner les besoins des acteurs dans leur diversité, et les difficultés qu'ils rencontrent pour aller plus loin**.

Les travaux conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective à partir de témoignages d'acteurs locaux de Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges ont permis de mettre en lumière **les facteurs déclenchants** de l'engagement dans la mutation des modes de production et de consommation durables dans les villes moyennes.

Du côté des acteurs économiques, les facteurs conduisant à engager des mutations sont principalement de trois ordres :

- **la volonté de répondre à la demande des clients.** Les entreprises se tournent vers le « made in France », les circuits courts ou les produits bio parce qu'elles ont la conviction qu'il s'agit d'un marché dynamique et durable ;
- **un enjeu de ressources humaines**, en particulier pour les entreprises industrielles et les commerces. Il s'agit, en s'engageant dans la transition écologique d'attirer et de fidéliser une main d'œuvre qualifiée, en particulier des jeunes ;
- **les contraintes réglementaires** (sur l'usage de la ressource en eau, la réduction des rejets polluants ou l'interdiction de certains produits), qui, même si elles sont vécues comme des contraintes, entraînent de fait des adaptations de la part des acteurs économiques.

Du côté des acteurs associatifs, l'engagement dans la mutation des modes de production et de consommation **vise à favoriser** un effet d'entraînement auprès des acteurs du territoire par un travail de sensibilisation et de mise à disposition de solutions aux particuliers ou aux entreprises. Les acteurs associatifs ont également témoigné d'un souci que la consommation durable s'accompagne de **bénéfices sociaux**, par exemple en termes de création d'emplois durables pour des personnes éloignées de l'emploi (CDI en insertion) ou d'accès à une alimentation de qualité pour les plus démunis.

Il résulte de ces facteurs déclenchants **l'existence de multiples actions favorables aux**

NOTE

8. En mai 2021, près d'un habitant sur deux (48 %) des villes de plus de 100 000 souhaitait habiter dans une ville moyenne s'il en avait la possibilité. Les villes moyennes sont la catégorie de territoire la plus souvent citée comme le territoire de vie idéal. Source : IFOP, Baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes, Vague 2021, juillet 2021

modes de production et de consommation durables sur les territoires des villes moyennes dans différentes domaines :

- **les économies d'énergie**, en particulier pour les entreprises industrielles : isolation de bâtiments, renouvellement d'équipements, évolution des processus de production, etc.
- **la réduction des emballages**, en particulier par les commerçants ;
- **le choix de privilégier des produits bio, locaux ou « made in France »**, pour les entreprises comme pour les commerçants et les associations. Par exemple, on note dans le domaine alimentaire la mise en place de magasins de producteurs, de commandes groupées auprès de producteurs locaux ou de systèmes d'abonnement pour des paniers de fruits et légumes locaux ;
- **le sourcing**, c'est-à-dire la recherche de garanties en termes d'origine et de qualité des produits. Considérée comme stratégique, la recherche de fournisseurs représente un travail important. Elle implique en effet une veille continue via les salons professionnels et les réseaux sociaux pour trouver de nouveaux produits, des échanges approfondis avec les fournisseurs potentiels, ou encore des visites régulières de sites de production.

Ainsi, les villes moyennes comptent une diversité d'initiatives sur leurs territoires en faveur de modes de production et de consommation durables. Cependant, d'après les échanges conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective, **les freins à l'action** sont réels :

- **la difficulté d'accès aux financements.** Il existe de nombreuses aides proposées par des acteurs publics et privés en matière de transition écologique. Le plan de relance lancé en septembre 2020 par le Gouvernement a accru les possibilités de financement des projets : 30 milliards d'euros sont destinés au financement de la transition écologique, dans l'objectif d'accélérer la conversion écologique de l'économie française afin qu'elle soit plus durable, plus économique en ressources naturelles et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cependant, l'accès à ces aides est rendu complexe par la multiplicité des dispositifs existants. Les aides disponibles sont segmentées par sujets (transport, chauffage, déchets, alimentation...) et initiées par une diversité d'acteurs, sans qu'il existe une interface les réunissant toutes. Les acteurs des villes moyennes, en particulier ceux de petite taille (associations, TPE et PME, habitants), manquent parfois de temps et de ressources pour identifier les financements mobilisables et compléter les dossiers nécessaires à leur obtention ;
- **le manque d'outils de mesure et de suivi permettant le passage d'actions ponctuelles à des mutations structurelles.** Les actions engagées

par les acteurs des villes moyennes correspondent à une succession de décisions, qui sont autant d'arbitrages dans lesquels la performance écologique est une variable parmi d'autres, comme le coût ou la praticité. Ces choix sont d'autant plus difficiles à opérer que les indicateurs de suivi de la transition écologique restent imparfaits, quand ils existent. Disposer d'outils de mesure permettrait aux acteurs locaux d'identifier les domaines à faire évoluer en priorité au regard de l'empreinte environnementale de leurs activités (ex : les transports, les déchets, le chauffage, etc.), de prioriser les actions les plus impactantes et d'ajuster leur déploiement en fonction des résultats observés. Les outils de diagnostic existants, en termes de bilan carbone ou de bilan matière par exemple, exigent une expertise pointue dont les acteurs des villes moyennes ne disposent pas toujours, et ne permettent pas d'obtenir un état des lieux global des impacts écologiques d'une activité ;

• l'offre encore insuffisante de biens et services durables au regard d'une demande croissante.

Par exemple, plusieurs producteurs ont témoigné de la difficulté à recourir au réemploi de matériaux ou d'objets dans leurs process de production, faute de trouver des fournisseurs proposant une offre de produits de seconde main. Quelques initiatives ont pu être mises en place à Beauvais, en récupérant directement auprès des clients des produits à réemployer, comme des lunettes en bon état (Comptoir des Lunettes) ou des brosses à dents usagées (La Brosserie française). Cependant, en l'absence de filière structurée, le développement de ces initiatives est freiné. Un autre exemple relevé par des représentants de la société civile de Saint-Dié-des-Vosges concerne l'alimentation durable. La présence de magasins de producteurs est un des éléments qui peut favoriser l'accessibilité à des produits locaux et de qualité. Or, ce type de magasin n'existe pas dans certains quartiers, notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ainsi, certains changements de pratiques sont freinés par la faiblesse de l'offre ;

• le sentiment d'impuissance et d'isolement

qui trouve cependant des réponses dans la coopération entre acteurs partageant les mêmes besoins, situés sur différents maillons de la même chaîne de production ou souhaitant mutualiser des coûts. Ces coopérations résultent de la proximité géographique mais également par exemple de la participation à des salons professionnels, qui permettent de découvrir des fournisseurs potentiels, ou de la mise en relation par des intermédiaires lorsqu'ils identifient des acteurs aux besoins similaires. Reste que ces coopérations sont fragiles car elles reposent sur la disponibilité et la motivation des producteurs et consommateurs impliqués.

MÉTHODE

DES TÉMOIGNAGES D'ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS DANS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DURABLES

Le premier séminaire local, qui a permis d'imaginer l'évolution de la vie quotidienne dans les villes moyennes à horizon 2050 avec la méthode des personas (cf. encadré Méthode p. 11), a fait émerger le souhait des groupes de travail locaux de mieux cerner les difficultés et besoins des acteurs locaux qui portent des initiatives en matière de production et de consommation durable, afin de formuler des pistes d'action adaptées. Pour ce faire, le prestataire a proposé à chaque ville moyenne de faire témoigner lors des séminaires locaux 2 et 3 des acteurs locaux déjà engagés dans des modes de production et de consommation durables tels que les exemples ci-dessous.

À Beauvais :

La Brosserie française est une PME de 32 salariés située près de la gare de Beauvais. Elle fabrique des brosses à dents « made in France » à partir de matériaux locaux ou recyclés. Dans une recherche d'équilibre entre proximité et production écologique des matières premières, l'entreprise identifie des filières productrices de déchets en France et étudie la possibilité d'en faire une matière première pour ses produits. Elle utilise ainsi des algues bretonnes, du lin de Normandie ou du hêtre rouge de l'Est de la France. L'entreprise a été peu touchée par la crise de la Covid-19, ne dépendant pas de fournisseurs et de clients étrangers.

La Maison d'économie solidaire du Pays de Bray fédère plusieurs structures d'insertion. Elle propose de nombreux services aux particuliers et aux entreprises, dont une recyclerie comportant une boutique d'occasion de 300 m² et des ateliers gratuits de réparation d'objets proposés une fois par mois. Elle est l'un des acteurs moteurs d'Emergence Beauvaisis, une démarche de coopération territoriale des acteurs de l'économie sociale et solidaire à Beauvais.

Le Comptoir des Lunettes est une boutique d'optique du centre-ville de Beauvais spécialisée dans les lunettes de qualité, fabriquées en France et en Europe. Elle récupère les lunettes usagées de ses clients pour en faire don à une association caritative.

À Bourg-en-Bresse :

Le bailleur social Logidia, basé dans l'Ain, conçoit des projets de construction d'habitat social en favorisant au maximum la densification. Il identifie trois besoins à satisfaire pour la réussite de ses opérations : proposer des rangements, de l'intimité, un stationnement. Pour combiner la réponse à ces besoins avec des opérations sobres en foncier, Logidia propose notamment de l'habitat intermédiaire, à mi-chemin entre la maison et l'immeuble. Il s'agit, par exemple de deux logements superposés, avec une terrasse à l'étage et un jardin en bas, ou de maisons mitoyennes bénéficiant d'un parking collectif. Par exemple, dans le grand lotissement de Villars-les-Dombes, Logidia est parvenu à une surface totale de 149 m² par logement, ce qui représente une emprise au sol six fois moindre que les opérations des années 1990 dans le secteur.

Rovip, employant 85 personnes, installée sur deux sites dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse et spécialisée dans l'injection des polymères. Son premier axe stratégique est d'« être une entreprise verte et responsable ». Les processus et les outils de production font l'objet d'améliorations continues en termes de réduction de l'empreinte environnementale de l'entreprise. Des recherches sont en cours pour aller vers l'écoconception des produits, ainsi que le réemploi et la réutilisation des matériaux plastiques. L'engagement de l'entreprise a des implications directes sur son positionnement commercial : elle refuse par exemple de développer des objets à très courte durée de vie, comme les goodies.

À Lorient :

L'association Optim'ism est une structure d'insertion employant 120 salariés, qui cherche à promouvoir une transition écologique et sociale productrice d'emplois locaux. Initialement centrée sur des projets agricoles et alimentaires (accompagnement à la création et la gestion de jardins partagés, accompagnement à l'installation agricole, production agricole biologique, vente de paniers de fruits et légumes...), elle a élargi son activité à la logistique urbaine en 2017. Elle livre désormais des paniers à vélo et propose à des entreprises (Biocoop, DB Schenker...) un service de livraison à vélo dans le centre-ville de Lorient. La maison de quartier Bois du Château a mis en place avec les habitants de ce quartier prioritaire de la politique de la ville des commandes groupées de produits alimentaires bio et locaux en vrac et une cuisine partagée pour cuisiner ces produits.

L'entreprise Lyophilise&co vend des produits alimentaires lyophilisés et du matériel pour les activités de nautisme. Elle a mis en place des actions pour diversifier sa gamme et réduire les déchets sur demande de ses clients, se questionne sur l'impact de la logistique notamment du dernier kilomètre, donne une place importante à la coopération et accorde une grande valeur à l'engagement et aux idées des collaborateurs.

À Saint-Dié-des-Vosges :

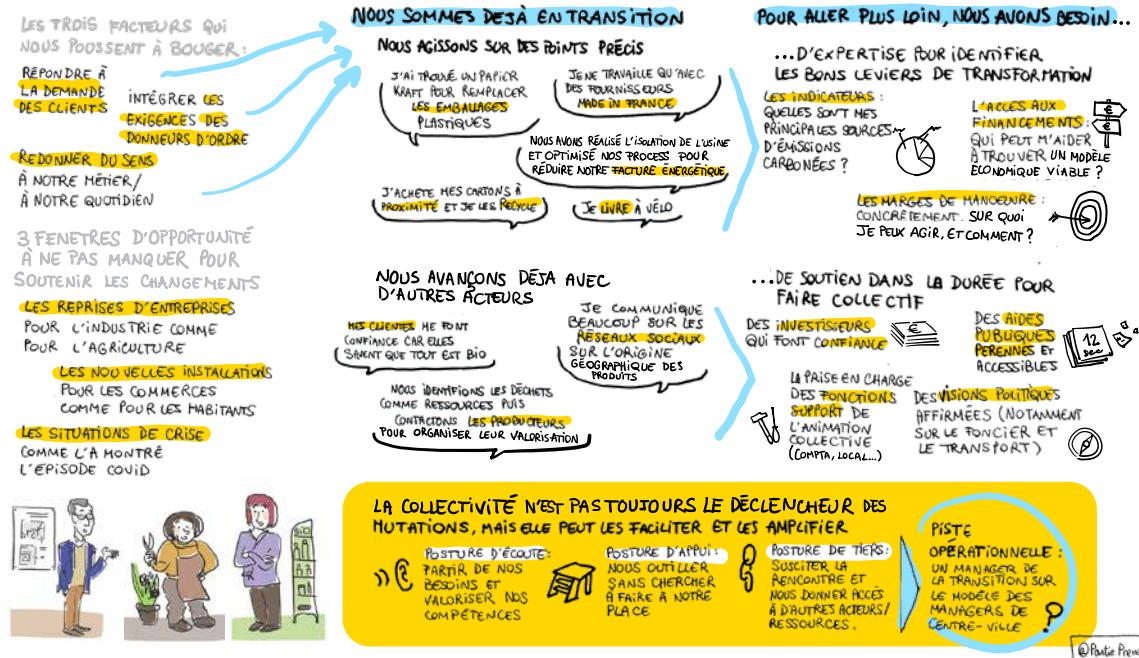
Le drive fermier a été créé à l'initiative de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et de la chambre d'agriculture des Vosges, qui ont sollicité les producteurs du territoire pour proposer des ventes hebdomadaires de produits frais locaux à récupérer dans un point de retrait unique. Le drive fermier est désormais géré par une association qui regroupe une trentaine de producteurs agricoles diversifiés (maraîchers, éleveurs, apiculteurs...).

L'association Transition-Habitat-Environnement est un collectif regroupant 15 professionnels du bâtiment (architectes, artisans, ingénieurs...) autour de l'écoconstruction et de la construction bois. L'association vise à favoriser les coopérations entre les différents acteurs du bâtiment sur le territoire : architectes, charpentiers, scieries... L'association déploie également des activités de sensibilisation à l'éco-construction auprès des maîtres d'ouvrage et du grand public, par le biais de tables rondes.

LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

VILLES MOYENNES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELLE MUTATION DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION ?
 AIDER LES PME, LES AGRICULTEURS, LES COMMERCANTS À AMPLIFIER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE
LES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT PAR LA COLLECTIVITÉ

FABRIQUE PROSPECTIVE ANCT
 BEAUVAIS
 BOURG-EN-BRESSE
 LORIENT
 SAINT-DIÉ DES VOSGES



© Partie Prendante
 Décembre 2020

MÉTHODE

TYPOLOGIE DES ACTEURS DES VILLES MOYENNES FACE À L'ÉVOLUTION DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

Dans chaque ville moyenne, de nombreux acteurs locaux ont témoigné au cours des séminaires 2 et 3 (cf. encart Méthode p. 14). En croisant les travaux des quatre groupes locaux, le prestataire chargé de l'animation de la Fabrique Prospective a établi une typologie d'acteurs selon leur posture vis-à-vis de la mutation des modes de production et de consommation dans leur territoire. Trois profils ont été identifiés : les pionniers, les attentistes et les insaisissables.

Les acteurs « **pionniers** » sont ceux qui cherchent à tendre vers des modes de consommation et de production durables. Si leurs profils varient selon les villes moyennes, ils présentent plusieurs caractéristiques communes. Ils se caractérisent d'abord par leur ancrage dans le territoire. Impliqués dans la vie locale, ils savent mobiliser les ressources du territoire grâce à leur bonne connaissance du tissu économique et associatif local. Certains de ces pionniers savent aussi se connecter à des initiatives similaires dans d'autres territoires et à des dispositifs nationaux leur donnant accès à des labels ou des financements. Ils se distinguent enfin par leur volonté d'anticiper les enjeux du futur et d'inventer des réponses précurseuses. Pour ce faire, ils sont parfois prêts à expérimenter et à prendre des risques.

La plupart des producteurs et des consommateurs peuvent être définis comme « **attentistes** ». Ils sont conscients de

la nécessité de faire évoluer les modes de production et de consommation, mais ne savent pas comment faire. Par manque de temps, d'argent, de connaissances ou de motivation, ils poursuivent leurs habitudes, tout en étant disposés à essayer les alternatives qui se présentent à eux, si elles ne sont pas source de contraintes (temporelles, financières, en termes d'organisation...).

Enfin, certains acteurs apparaissent comme « **insaisissables** ». Par définition, ce sont ceux dont les motivations, stratégies et pratiques sont les plus difficiles à cerner. Selon le repérage conduit à Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges, certains acteurs relèvent fréquemment de cette catégorie : les grandes surfaces, les commerces franchisés, les promoteurs immobiliers, les acteurs économiques tournés vers l'exportation, les établissements rattachés à des groupes nationaux ou internationaux dont les centres de décision se situent à l'extérieur du territoire... Leur principale caractéristique est d'être peu impliqués dans la vie locale, car dépendants de décisions exogènes. De fait, les agriculteurs exportateurs de leur production dépendent du cours des matières premières, les commerces franchisés sont contraints d'appliquer le cahier des charges de la marque, les établissements industriels rattachés à un groupe n'ont pas toujours la maîtrise de leurs fournisseurs ni de leurs processus de production, etc.

Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient, Saint-Dié-des-Vosges : quatre feuilles de route pour des modes de production et de consommation durables

Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges se sont engagées dans la Fabrique Prospective car elles partageaient l'objectif de faire évoluer les modes de production et de consommation. Elles se distinguent cependant par leurs spécificités territoriales, leurs acteurs locaux et leurs objectifs politiques. De fait, au regard des besoins de leur territoire, les élus et les agents référents de ces quatre villes moyennes ont choisi de positionner leur travail de réflexion durant la Fabrique sur des axes différents. Chaque groupe de travail local a donc travaillé sur le sujet de la mutation des modes de production et de consommation à partir d'un enjeu territorial spécifique. Il en résulte des feuilles de route « sur mesure » construites par chaque groupe de travail local.

Beauvaisis : faire converger les stratégies de développement économique et de transition écologique

La fragilisation des activités économiques liée au confinement du printemps 2020 a conduit Loïc Barbaras (vice-président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis en charge du développement économique), Victor Debil-Caux (vice-président de la communauté



La nécessaire transition écologique de notre territoire doit s'appuyer sur les acteurs économiques locaux. En tant que collectivité, nous devons mettre en place les conditions et infrastructures nécessaires à la transition. »

VICTOR DEBIL-CAUX

Vice-président de la communauté d'agglomération du Beauvaisis en charge de l'environnement

d'agglomération du Beauvaisis en charge de l'environnement) et Yannick Matura (maire-adjoint de Beauvais en charge du défi climatique et de la transition énergétique) à centrer la Fabrique Prospective sur la résilience du tissu économique du Beauvaisis face aux crises : pandémie, choc économique externe, pénurie de ressources... Les quatre séminaires locaux ont alors porté sur le rapprochement entre les stratégies de développement économique et de transition écologique de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, comme condition essentielle de leur efficacité. La Fabrique Prospective a réuni une vingtaine d'acteurs (élus, agents de la communauté d'agglomération, chambres consulaires, entreprises locales, maison d'économie solidaire, conseil régional des Hauts-de-France et Institut polytechnique Unilasalle) qui ont défini collectivement **une feuille de route pour la communauté d'agglomération**. Cette feuille de route est organisée en trois axes :

- **l'élaboration d'un livret à destination des entreprises**, pour partager avec elles les ambitions fixées par le Plan climat air énergie territorial (PCAET) adopté en 2020 et recenser les leviers d'action dont elles disposent pour y contribuer ;

- l'introduction de critères de durabilité dans les marchés publics et les subventions accordées aux acteurs locaux (entreprises, associations...);
- le soutien à l'économie de proximité, qui vise à rapprocher les producteurs et les consommateurs pour favoriser la création de valeur et d'emploi durables sur le territoire. Il s'agit notamment de s'appuyer sur les acteurs locaux pionniers pour développer les circuits courts et le réemploi d'objets et de matériaux (cf. ci-dessous).

Bassin de Bourg-en-Bresse : conjuguer développement territorial et sobriété foncière

Piloté par Guillaume Fauvet, vice-président de Grand Bourg Agglomération en charge de la stratégie territoriale et du foncier, le groupe de travail local de la Fabrique Prospective a rassemblé une quinzaine d'agents et d'élus de la communauté d'agglomération, ainsi que des partenaires : le bailleur social Logidia, le conseil de développement et la société publique locale In Terra, spécialisée dans la mise en œuvre de projets d'aménagement urbain et de développement économique. Le fil rouge choisi pour le travail collectif a été la sobriété foncière. En effet, l'objectif de « zéro artificialisation nette », que s'est fixé la communauté d'agglomération à l'horizon 2030 pour protéger et valoriser les terres agricoles et forestières, demande de concevoir différemment le développement économique du territoire et celui de l'habitat, aujourd'hui tous deux fortement consommateurs de foncier. Il ne s'agit pas à travers cet objectif de freiner la dynamique d'accueil de populations et d'entreprises du territoire, mais de penser autrement la réponse aux besoins des acteurs en privilégiant le recyclage urbain, la densité des formes urbaines et les mutualisations d'espaces.



Il faut aller au-delà de la sensibilisation sur l'artificialisation des sols et ouvrir des négociations avec les élus des communes de l'Agglomération. Notre projet est d'organiser des conférences territoriales pour permettre aux élus communaux de partager leurs souhaits et contraintes, de se mettre d'accord sur des objectifs à l'échelle de chaque commune et de redéfinir collectivement le partage des rôles entre la communauté d'agglomération et les communes. »

GUILLAUME FAUVET

Vice-président à la stratégie territoriale et au foncier de Grand Bourg Agglomération

La feuille de route pour la communauté d'agglomération définie par le groupe de travail à l'issue de la Fabrique Prospective comprend deux axes :

- construire des objectifs partagés avec les communes de l'agglomération en matière de sobriété foncière et leur apporter une aide technique, ainsi que des outils d'aide à la décision : proposer des visites de sites pilotes en matière de sobriété foncière, notamment les opérations d'habitats intermédiaires réalisées par Logidia (cf. p.14) ; organiser des « conférences territoriales de l'action publique » rassemblant les élus communautaires et communaux pour décliner localement les objectifs communautaires ; construire un outil pour visualiser les conséquences des objectifs fixés en matière de surfaces constructibles sur la commune ; apporter une aide aux communes pour le rachat de foncier... ;
- promouvoir un développement économique sobre en foncier en renforçant l'accompagnement des entreprises : identifier des solutions de sobriété foncière adaptées aux contraintes des entreprises en termes de surface et d'organisation des espaces de production, de vente, de stockage et de livraison ; inciter à des mutualisations d'espaces, de parkings, de solution de transport collectif, en mettant en contact les entreprises porteuses d'un même besoin ; utiliser l'outil de la préemption foncière pour reconquérir des bâtiments délaissés en centre-ville et y installer des activités économiques...

Lorient : décarboner la logistique urbaine

Morgane Christien (maire adjointe de la ville de Lorient chargée de l'environnement, de la transition énergétique, des espaces verts et de la reconquête végétale) et Bruno Paris (vice-président de la communauté d'agglomération de Lorient en charge de la transition écologique) ont orienté la Fabrique Prospective sur la décarbonation de la **logistique urbaine**. La logistique urbaine comprend l'ensemble des flux de marchandises qui entrent et sortent d'une ville : les flux de matières premières du BTP, de produits de consommation courante, de déchets, etc. Elle inclut aussi bien les trajets des professionnels que des personnes transportant des courses. À Lorient, la logistique urbaine a été identifiée par l'Agglomération comme une source importante de nuisances locales et d'émissions de CO₂. Jusqu'à présent, elle n'a pas fait l'objet de politiques publiques spécifiques car elle se situe à l'intersection entre les compétences voirie, mobilité, environnement, commerce et développement économique. Les quatre séminaires locaux ont réuni une vingtaine d'acteurs publics, privés et associatifs concernés par cet enjeu : élus et agents de la ville et de la communauté d'agglomération, Région Bretagne, chambre de commerces et d'industrie du Morbihan, chambre de métiers et de l'artisanat du Morbihan, Compagnie des commerces (association de promotion des entreprises lorientaises du centre-ville), La Poste, la SNCF, l'agence d'urbanisme, l'agence locale de l'énergie, le conseil de développement, l'association Optim'ism.

La feuille de route de la ville de Lorient élaborée à l'issue de la Fabrique Prospective s'articule autour de quatre axes :

- **programmer des expérimentations en faveur des livraisons décarbonnées dans l'agglomération de Lorient** (« un mois sans camion dans le centre-ville » par exemple), en s'appuyant sur les retours d'expérience de villes moyennes pionnières (La Rochelle, Saint-Nazaire...), mais aussi sur les acteurs locaux susceptibles d'apporter des solutions adaptées aux entreprises et commerces (Optim'ism pour les livraisons à vélo par exemple);
- **activer le levier de la commande publique** pour impulser un changement des pratiques auprès des entreprises, en intégrant des critères relatifs aux livraisons dans les marchés publics (optimisation des livraisons en véhicules motorisés en termes de parcours et de remplissage, recours à la livraison à vélo pour le dernier kilomètre...);



Il s'avère que les initiatives de production et de consommation durables sont nombreuses sur le territoire lorientais. Il y a un enjeu à les connecter, pour amplifier leur impact. »

BRUNO PARIS

Vice-président de la communauté d'agglomération de Lorient en charge de la transition écologique

- construire un accompagnement à la décarbonation des mobilités à destination des entreprises (aides pour la réalisation d'études d'opportunité, conseils techniques, mise à disposition d'indicateurs de suivi, prêt de vélo-cargo électriques, co-financement d'actions de transformation des modes de déplacement...) et favoriser, par la mise en place d'un guichet unique, la coordination des différents dispositifs d'accompagnement que les acteurs du territoire peuvent mobiliser (dispositifs de l'Ademe, de l'Anah, etc.);
- organiser la mise en réseau des acteurs locaux, par le biais notamment de rendez-vous trimestriels consacrés à la logistique décarbonnée, pour favoriser les synergies, susciter de l'éulation collective et faciliter le partage d'expériences, de connaissances ou d'outils.

Saint-Dié-des-Vosges : donner à tous l'accès à des modes de consommation durables

Portée par Françoise Legrand (vice-présidente de la communauté d'agglomération en charge de la transition écologique), Dominique Chobaut (maire-adjointe de Saint-Dié-des-Vosges en charge du cœur de ville et des commerces) et Brigitte Henri (maire-adjointe en charge de la transition écologique), la Fabrique Prospective a réuni des élus et des agents de la Ville et de la communauté d'agglomération, ainsi que des acteurs de la société civile (association ETC terra, maison familiale rurale, collectif « Il est encore temps »...). Les participants ont décidé de tirer

parti du foisonnement d'initiatives collectives portées par des citoyens, des agriculteurs ou des entreprises en Déodatie pour faire de la mutation des modes de production et de consommation un levier de solidarités et de cohésion sociale. La **feuille de route de la communauté d'agglomération et de ses partenaires**, issue de la Fabrique Prospective, comprend trois axes :

- **la mise en œuvre d'une démarche d'éco-exemplarité** de la part de la communauté d'agglomération pour jouer un rôle moteur auprès des autres acteurs du territoire : intégration de critères environnementaux dans les aides apportées aux projets des communes, renforcement de la communication au sein de l'Agglomération pour favoriser la circulation des bonnes pratiques et la cohésion au sein de la structure, etc. ;
- **le lancement d'une réflexion sur la création d'un poste de « manager de la transition écologique »** au sein de la communauté d'agglomération, pour appuyer les démarches portées par les acteurs du territoire en matière de modes de production et de consommation durables et les rendre accessibles à tous ;
- **le développement d'un programme « Manger mieux »,** sur le modèle du programme « Habiter mieux en Déodatie »⁹ pour garantir une alimentation durable pour tous. Il s'agit de porter diverses actions visant à développer la production alimentaire locale durable, structurer des filières de transformation de ces produits et permettre aux ménages les plus modestes d'y accéder : un projet de conserverie, l'ouverture d'un restaurant social et solidaire en centre-ville impliquant des travailleurs en insertion, la création de potagers solidaires...



On ne sera pas crédibles sur la mutation des modes de consommation, si on ne s'applique pas à nous-même ce qu'on exige des autres. »

FRANÇOISE LEGRAND

Vice-présidente de la communauté d'agglomération en charge de la transition écologique

MÉTHODE

LE CO-DÉVELOPPEMENT OU ACCÉLÉRATEUR DE PROJET

Afin de faciliter la formalisation de pistes d'actions par les groupes de travail locaux, le prestataire a utilisé la méthode du co-développement ou accélérateur de projet lors des 3^e séminaires locaux. Il s'agit d'une méthode d'intelligence collective qui consiste, pour un porteur de projet, à exposer auprès d'un groupe une problématique particulière rencontrée dans l'élaboration ou la mise en œuvre de son projet et de solliciter des pistes de solutions. Cette méthode permet à la fois au porteur de projet de mettre à plat et de clarifier les questions qu'il se pose ou les difficultés qu'il rencontre, et de recueillir des pistes concrètes de solution auprès de ses partenaires.

Une séance de co-développement comporte six étapes successives :

1. exposé de la problématique par le porteur de projet ;
2. questions de clarification posées par les autres participants ;
3. formalisation de la demande en une question posée par le porteur de projet aux participants ;
4. consultation : une phase de « tempête de cerveaux » où chacun partage des expériences, idées, conseils, pistes de solution qui pourraient aider le demandeur ;
5. synthèse par le porteur de projet des idées qu'il retient et formulation d'un plan d'actions ;
6. bilan : chaque participant s'exprime sur ce qu'il tire comme enseignements de la séance, sur la méthode et le fond.

NOTE

9. Voir page 22.

Quatre leviers à mobiliser par les villes moyennes et huit pistes d'action nationales pour des modes de production et de consommation durables

Exemplarité, vision, coopération, adaptation : les leviers des villes moyennes

Les travaux conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective ont montré que les mutations vers des modes de consommation et de production durables étaient déjà à l'œuvre dans les villes moyennes. Portées par des acteurs pionniers (entreprises, commerçants, associations...), elles ne concernent cependant qu'une partie des consommateurs et des producteurs du territoire, et rencontrent des freins qui en réduisent la portée. Dès lors, il s'agissait de **cerner en quoi chaque ville moyenne peut contribuer à lever ces freins et à faciliter la mobilisation du plus grand nombre**. En effet, une ville ou une agglomération de taille moyenne ne peut pas tout : il est dès lors nécessaire de mesurer là où son action sera la plus efficiente, au regard de celle des autres acteurs.

Les participants à la Fabrique Prospective ont identifié quatre leviers que les villes et agglomérations moyennes peuvent mobiliser pour accompagner la mutation vers des modes de production et de consommation durables : être exemplaires, porter une vision articulant transition écologique et développement économique, venir en appui aux initiatives engagées par les acteurs locaux et s'adapter aux différents profils d'acteurs. Il s'agit plus globalement d'adopter une **nouvelle posture fondée sur l'impulsion et la recherche de coopérations**, car la mutation des modes de production et de consommation ne pourra pas se faire sans l'implication active des forces vives du territoire.

Réduire l'empreinte écologique de la commune/de l'EPCI, dans une logique de responsabilité, d'efficacité et d'exemplarité vis-à-vis des autres acteurs du territoire

La réduction de l'empreinte écologique de la commune ou de l'EPCI peut être mise en œuvre en mobilisant notamment deux leviers :

- la **commande publique** (introduction de critères environnementaux) ;
- la **communication interne** (expérimentation puis diffusion de solutions et valorisation d'initiative des agents).

Porter une vision articulant transition écologique et développement économique du territoire

La convergence entre les objectifs de transition écologique et de développement économique d'un territoire n'est pas toujours facile à réaliser au sein des communes et des EPCI. En effet, les services en charge du développement économique et de la transition écologique n'ont pas les mêmes cultures professionnelles, les mêmes modalités d'action, ni les mêmes interlocuteurs. Néanmoins, cette convergence apparaît essentielle pour construire une vision partagée des modes de production et de consommation durables sur le territoire, définir des priorités et identifier des projets à mener. Pour faciliter cette convergence, deux types d'actions peuvent être conduites par les villes moyennes :

- **fluidifier le dialogue entre les services en charge de la transition écologique et du développement économique en particulier au sein des intercommunalités.** Il s'agit par exemple de former les agents pour leur permettre de disposer d'une culture commune ou de créer des binômes d'élus ou d'agents de différentes directions pour porter des actions communes (par exemple sur la desserte et l'aménagement des zones d'activité économique) ;
- **instaurer un dialogue constructif avec les producteurs et les consommateurs du territoire**, par exemple en organisant des ateliers de partage d'expériences avec des acteurs pionniers du territoire.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? »

NOUS, VILLES MOYENNES, SOMMES PRÊTES À :

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE NOS ORGANISATIONS PUBLIQUES

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires avec Ville de France, CGDD & DGALN Beauvais/Bourg-En-Bresse/Lorient/Saint-Dié-des-Vosges

TROIS RAISONS D'AGIR SUR LES COLLECTIVITÉS

EXEMPLARITÉ

« Comment être crédible si on ne s'applique à nous-mêmes ce qu'on exige des autres acteurs ? »

RESPONSABILITÉ

En cumulé, les communes et leur intercommunalité sont parmi les premiers employeurs des villes moyennes. Mais leur impact écologique est souvent sous-estimé.

EFFICACITÉ

« Et si c'était en interne à l'organisation qu'on a le plus de leviers pour faire bouger les choses ? Surtout qu'élus et agents sont en demande ! »

UTILISER L'EFFET-LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dialoguer dans la durée avec les entreprises du territoire pour co-construire des indicateurs ambitieux et atteignables

« Les entreprises ont besoin de visibilité pour faire évoluer leurs modes de production. Ce tombe bien : avec la rénovation urbaine, on a notre programmation jusqu'en 2026. »

Combiner des incitations financières (bonus/malus) et un appui en ingénierie apporté par la collectivité aux répondants à la commande publique

« Il faut renforcer le soutien aux PME du territoire pour éviter que l'exigence écologique les place hors-jeu de la commande publique. »

Renforcer la coordination entre les différents acteurs de la commande publique pour porter un message commun

« Avec le Projet Alimentaire de Territoire, on va voir toutes les communes pour voir comment passer leurs cantines en circuits courts »

MOBILISER LES AGENTS ET LES ÉLUS POUR FAIRE BOUE DE NEIGE

Passer de la sensibilisation individuelle à l'action collective en se donnant des objectifs communs

« Concernant la mobilité des agents, il y a un gros travail qui est fait dessus à la Mairie. On a notre Monsieur vélo qui a pour mission d'aller motiver les agents. »

Positionner la collectivité (et les agents publics) en première ligne de la transformation des modes de vie

« On pourrait commencer par tester en interne les nouveaux services qu'on veut proposer aux habitants, par exemple sur le compostage collectif ou le covoiturage »

Faire du bilan carbone une occasion pour la collectivité d'identifier les leviers et valoriser les initiatives qui contribuent à réduire ses émissions



« C'est tout l'intérêt d'un programme comme Citergie : mettre l'accent sur l'accompagnement pour nous aider à prioriser les actions et à estimer leur impact. »



© Partie prenante et Colibree

ACTION

La création du groupe de transitions des entreprises du Beauvaisis pour renforcer la résilience du tissu économique local et préparer la transition économique

La prospective territoriale menée par la communauté d'agglomération du Beauvaisis, en appui à la construction du projet de territoire, a mis en évidence l'importance pour l'économie locale d'intégrer plus fortement la problématique du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles, afin de réduire la vulnérabilité du territoire à une crise économique externe. Dans cette perspective, les services du développement économique et du développement durable de la communauté d'agglomération du Beauvaisis ont décidé conjointement de renforcer l'accompagnement proposé aux entreprises locales pour consolider leur résilience face aux crises (choc économique externe, pénurie de ressources...). Pour ce faire, ils ont créé le Groupe de transitions des entreprises du Beauvaisis (GTE), en partenariat avec le centre des jeunes dirigeants d'entreprises des Hauts-de-France et avec l'appui du réseau Alliances et du laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS. Ce groupe pilote rassemble huit dirigeants de TPE et PME du territoire, volontaires pour être accompagnés pendant un an, de juin 2021 à juin 2022, pour faire évoluer le modèle économique de leur entreprise vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Ces entrepreneurs bénéficient de deux jours de formations, de trois rendez-vous individuels (en début, milieu et fin de démarche) et de commissions collectives mensuelles. Il s'agit ainsi de les aider à repenser en profondeur leur offre de produits et de services, en s'appuyant sur la prise en compte des enjeux de transition écologique, mais aussi des réels usages et besoins des consommateurs.

« La crise sanitaire a souligné les vulnérabilités de notre tissu économique. La transition écologique doit permettre de le rendre plus résilient face aux crises à venir et aux conséquences du dérèglement climatique. »
Loïc Barbaras, vice-président au développement économique de Beauvais (premier séminaire local de la Fabrique Prospective, 16 septembre 2021)

Venir en appui aux initiatives engagées par les acteurs locaux

Venir en appui aux initiatives engagées par les acteurs locaux consiste à appuyer technique-ment ou financièrement chaque acteur, à faciliter les coopérations entre eux et à valoriser les projets mis en œuvre. À cette fin, l'accompagnement de la commune ou de l'EPCI peut se déployer sur trois registres complémentaires :

- **Apporter de l'ingénierie publique aux consommateurs et aux producteurs** pour les aider à pérenniser et à amplifier l'impact de leurs actions, ou encore à accéder aux financements publics disponibles. Cela peut consister à mettre des outils de mesure à la disposition des acteurs pour les aider à identifier leurs marges de manœuvre et prioriser leurs actions (bilan carbone, bilan matière, analyse du cycle de vie des produits...), à établir des partenariats autour d'objectifs formalisés dans des conventions bilatérales, ou encore à prendre une participation financière dans des solutions portées par les acteurs locaux en matière d'énergie, de mobilité ou de réduction des déchets, par exemple.
- **Susciter les coopérations** en mettant en relation des acteurs inscrits dans une même chaîne de valeur, en organisant des temps forts autour de l'enjeu de la mutation des modes de production et de consommation et en proposant des projets communs permettant de passer à l'action ;
- **Valoriser les initiatives collectives locales et les acteurs qui les portent**, à travers des opérations de communication (via le magazine municipal, les réseaux sociaux, des événements...). Cela permet notamment d'augmenter l'influence des acteurs pionniers auprès des autres acteurs du territoire, en s'appuyant sur l'effet légitimant de l'appartenance à un même groupe de pairs (voir illustration ci-contre).

ACTION

Un programme d'aides à la filière du bâtiment durable et aux habitants pour améliorer l'habitat à Saint-Dié-des-Vosges

Le programme « Habiter mieux en Déodatie » est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat, à destination des acteurs de la filière du bâtiment durable et des particuliers. Porté par le Pays de la Déodatie depuis 2015, il est l'aboutissement d'un travail partenarial avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), les communes et communautés de communes, le Département des Vosges et la Région Grand Est. Le programme comporte trois volets, qui s'adressent chacun à un public spécifique : un volet environnemental, pour contribuer à réduire la consommation énergétique des ménages et les émissions de CO₂ afférentes ; un volet social, ciblant spécifiquement les propriétaires modestes pour lutter contre la précarité énergétique ; un volet « économique », pour promouvoir la filière du bâtiment durable locale. Concrètement, un diagnostic énergétique du logement est proposé aux propriétaires, assorti de propositions chiffrées de travaux à réaliser à partir de ses souhaits, de ses capacités de financement et des aides mobilisables. Un accompagnement lui est proposé tout au long des travaux et après. Les entreprises du secteur sont, quant à elles, accompagnées pour gagner en compétences et en visibilité sur le marché (formations à de nouvelles techniques, obtentions de labellisations écologiques...). Ainsi, ce programme se situe à l'interface entre les acteurs de la consommation (les occupants et propriétaires de logements) et ceux de la production (la filière de la construction durable et de la rénovation immobilière).

ACTION

Un groupe de travail dédié à la logistique urbaine durable à Lorient

En 2015, Lorient Agglomération, la Région Bretagne, l'agence de la transition écologique (Ademe), la DREAL et l'agence locale de l'énergie (ALOEN) ont créé un groupe de travail sur la transition énergétique : la boucle locale de l'énergie. L'objectif était de mettre en réseau tous les acteurs de la transition énergétique sur le territoire (élus, agents des communes et de l'intercommunalité, associations de consommateurs, bureaux d'études locaux...) pour faire émerger des filières économiques dans les domaines de la maîtrise des consommations, de la rénovation des bâtiments et des énergies renouvelables. À l'issue de la Fabrique Prospective, Lorient Agglomération et la ville de Lorient ont décidé de répliquer cette méthode et de créer une boucle locale logistique, pour mobiliser les acteurs du territoire autour de l'objectif de transition vers une logistique urbaine décarbonée et faire émerger de nouvelles solutions de transport logistique.

« Il s'avère que les initiatives de production et de consommation durables sont nombreuses sur le territoire lorientais ; il y a un enjeu à les connecter, pour amplifier leur impact. »

Bruno Paris, vice-président de la communauté d'agglomération de Lorient en charge de la transition écologique (troisième séminaire local de la Fabrique Prospective, 11 février 2021)

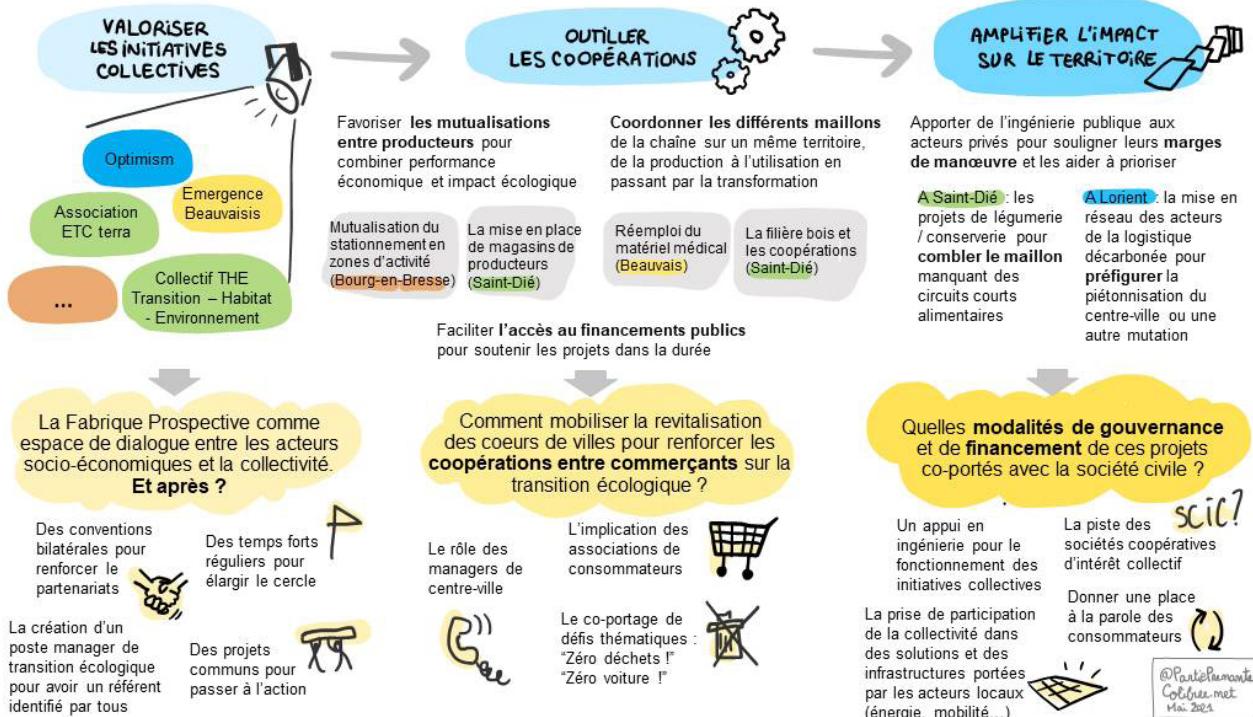
LES LEVIERS DES VILLES MOYENNES POUR APPUYER LES DYNAMIQUES PORTÉES PAR LES PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? »

NOUS, VILLES MOYENNES, SOMMES PRÊTES À :

VENIR EN APPUI AUX DYNAMIQUES PORTÉES PAR LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires avec Ville de France, CGDD & DGALN Beauvais/Bourg-En-Bresse / Lorient/Saint-Dié-des-Vosges



© Partie prenante et Colibree

Adapter les modalités d'intervention au profil des acteurs afin de mobiliser au-delà du cercle des pionniers

Si certains acteurs des villes moyennes sont très engagés dans la mutation des modes de production et de consommation, d'autres ne participent pas encore à cette dynamique (cf. encart Méthode p.15). Réussir à mobiliser **au-delà du cercle des pionniers** implique pour les communes et intercommunalités d'adapter leurs modalités d'intervention au profil des acteurs. Différents leviers ont été identifiés dans le cadre de la Fabrique Prospective pour appuyer les acteurs pionniers, les attentistes et les insaisissables (voir figure p.24).

Au niveau national : trois orientations et huit pistes d'action pour soutenir les dynamiques engagées localement

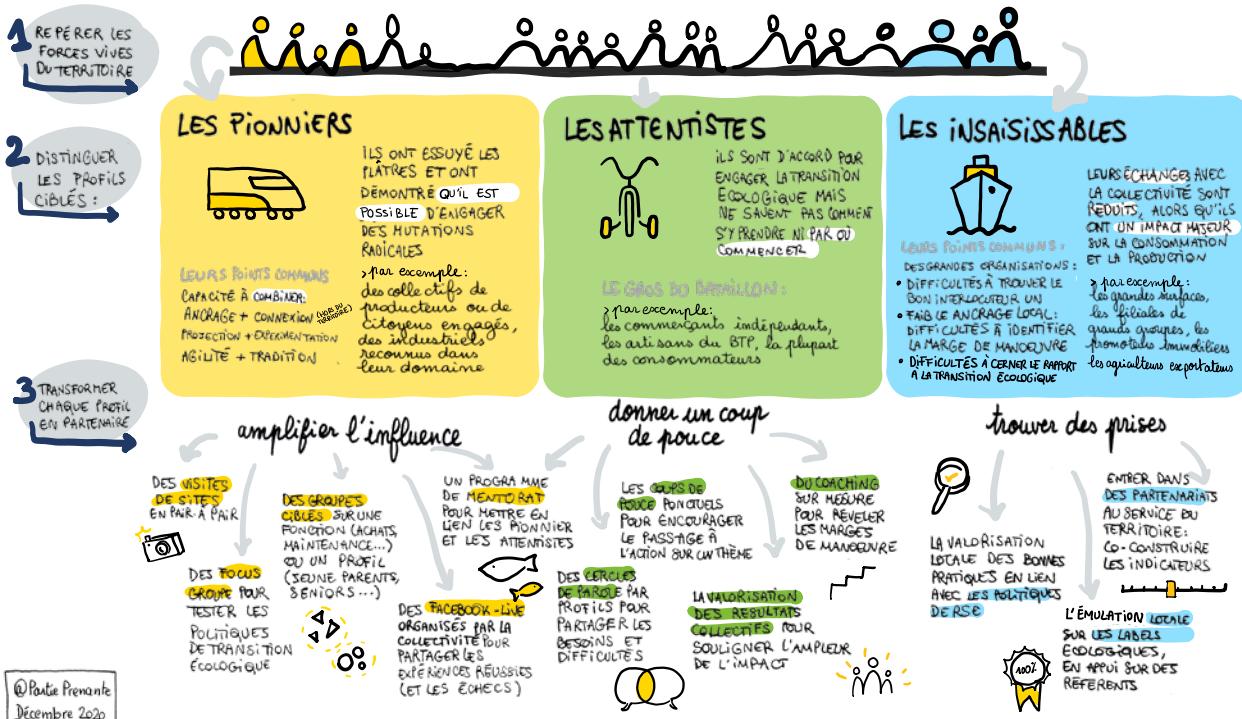
Les travaux conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective avec les acteurs des quatre villes moyennes ont fait émerger des besoins d'évolutions au niveau national pour faciliter l'action locale en faveur de modes de production et de consommation durables. Comme initialement prévu dans le cahier des charges de la Fabrique Prospective, elles concernent notamment le programme Action cœur de ville.

DES MODALITÉS DE COOPÉRATION À ADAPTER SELON LES PROFILS DES ACTEURS

VILLES MOYENNES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : QUELLE MUTATION DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION ?

LES MODALITÉS DE COOPÉRATION ACTIVABLES PAR LA COLLECTIVITÉ : TROIS STRATÉGIES DIFFÉRENTES EN FONCTION DES PROFILS CONCERNÉS

FABRIQUE PROSPECTIVE ANCt
BÉZIERS
BOURG-EN-BRESSE
LOIRET
SAINT-DIÉ DES VOSGES



© Partie prenante et Colibree

Enrichir le programme Action cœur de ville d'un volet sur les modes de production et de consommation durables

- Favoriser la montée en compétences des managers de centre-ville¹⁰ sur la question des modes de production et de consommation durables** par des formations dédiées. Au-delà de leur mission d'accompagnement du développement économique et du dynamisme commercial, qui mobilisent des compétences d'animation, de marketing territorial et d'aménagement urbain, il s'agirait de leur permettre d'accompagner les commerçants, artisans et entreprises dans la prise en compte de la transition écologique, en apportant des solutions adaptées à leurs préoccupations et contraintes.)
- Favoriser les partages d'expériences entre villes moyennes sur les modalités d'accompagnement des acteurs locaux vers des modes de production et de consommation durables.** Pour ce faire, plusieurs pistes sont envisageables : un « forum des solutions »¹¹ sur le sujet ; un événement annuel rassemblant des villes moyennes et des acteurs socio-économiques qui pourraient témoigner de manière croisée ; l'organisation de voyages d'étude dans des villes moyennes pionnières dans le domaine.

- Soutenir au plan technique une fonction de « management de la transition écologique » dans les intercommunalités.** Les agents en charge de cette fonction assureront plusieurs missions : la coordination interne des actions relatives à la transition écologique, l'amplification des coopérations entre les autres acteurs du territoire et l'aide aux porteurs de projets notamment pour identifier les sources possibles de financement ou d'appui technique.
- Créer une reconnaissance nationale de type « commerçant engagé dans la transition écologique »** qui pourrait être diffusée dans le cadre du programme national Action cœur de ville et animée localement par les managers de centre-ville. Il s'agirait de constituer un cahier des charges national, comprenant une liste d'actions possibles à mener dans différents domaines (par exemple : réaliser des travaux pour réduire la consommation énergétique du local, proposer des produits sans emballage, recourir à la livraison à vélo...). Les commerçants engagés sur un certain nombre d'actions dans ces différents domaines bénéficieraient d'un macaron sur leur vitrine et d'une valorisation par la commune ou l'EPCI.

Soutenir la prise en charge par les communes et EPCI des missions d'animation territoriale et de facilitation de la coopération entre acteurs nécessaires à la mutation des modes de production et de consommation

- Flécher des moyens financiers vers les communes et EPCI pour l'animation territoriale en matière de mutation des modes de production et de consommation, et la mise en œuvre de projets portés avec d'autres acteurs du territoire. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'un **fonds national, à destination des villes Action cœur de ville, dédié à des projets collectifs** dans le domaine des modes de production et de consommation durables, portés par les communes ou les EPCI en partenariat avec des commerçants, associations, habitants, acteurs institutionnels (chambres consulaires...), agriculteurs ou entreprises.
- Renforcer la lisibilité des dispositifs nationaux de financement disponibles pour les projets des villes moyennes relatifs à la mutation des modes de production et de consommation. Il s'agirait de conforter le rôle des comités locaux de cohésion territoriale animés par les délégués territoriaux de l'ANCT¹² dans l'accompagnement des projets des villes moyennes en matière de transition écologique, en particulier en termes d'ingénierie financière (accompagnement pour candidater à des appels à projet ou à des fonds européens par exemple) ; mettre à disposition dans le cadre d'Action cœur de ville un catalogue des financements accessibles aux villes du programme en termes de transition écologique ; donner plus de visibilité au site Aides-territoires¹³ qui recense les financements possibles par projet et type de collectivité.

Définir un cadre national incitatif pour la mutation des modes de production et de consommation

- Définir, dans le **Code de la Construction et de l'Habitation, l'habitat intermédiaire et le promouvoir**. Constitué de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel (accès individualisé aux logements et espaces extérieurs privatifs pour chaque logement), il apparaît comme une réponse possible à l'enjeu de sobriété foncière dans les villes moyennes. Il permet en effet un aménagement plus dense des villes moyennes que l'habitat pavillonnaire, tout en satisfaisant les attentes de nombreux ménages. La promotion de l'habitat intermédiaire pourrait par exemple se faire à travers la publication par l'État d'un guide pratique incluant des retours d'expérience d'opérations, l'organisation d'un voyage d'étude dans différents sites destiné aux élus et agents des villes Action cœur de ville...

- Introduire une régulation environnementale de l'e-commerce (livraison et logistique afférente). Il s'agirait d'abord d'instaurer un délai réglementaire minimum entre la commande et la livraison d'un produit (par exemple, 48 heures ou 72 heures), quand il n'est pas de première nécessité ou périssable. En effet, le délai de livraison est l'un des éléments les plus déterminants pour le bilan carbone des livraisons : un délai court oblige à répondre à chaque demande immédiatement, sans pouvoir regrouper les livraisons et optimiser les parcours des véhicules, ce qui génère des déplacements motorisés beaucoup plus nombreux¹⁴. En complément, pour mieux assurer la régulation de la logistique au plan de l'aménagement territorial, il est proposé d'étendre la procédure d'agrément¹⁵ sur l'immobilier d'entreprises (entrepôts et bureaux) existant en Île-de-France à l'ensemble du territoire national¹⁶. Il s'agirait ainsi de favoriser le développement d'un réseau hiérarchisé et maillé d'entrepôts, avec notamment des petits entrepôts à proximité des villes moyennes permettant d'assurer la livraison sur les derniers kilomètres en véhicules légers et décarbonés (vélos, camionnettes électriques...).

NOTES

10. Le manager de centre-ville anime et pilote le projet de revitalisation de centre-ville, met en œuvre les dispositifs d'accompagnement des acteurs économiques et assure la promotion économique du centre-ville. Il travaille en étroite collaboration avec le chef de projet Action cœur de ville (ACV) ou se substitue à ce dernier. Dans certains territoires les missions du manager de centre-ville sont directement réalisées par le chef de projet ACV.

11. Le Forum des solutions est un cycle de conférences organisées dans le prolongement du programme Action cœur de ville, pour favoriser le partage d'expériences entre les acteurs locaux, institutionnels et économiques impliqués dans le programme.

12. Dans chaque département, un comité local de cohésion territoriale a été créé pour permettre une déclinaison des interventions de l'agence au plus près des territoires. Le comité local de cohésion territoriale définit une feuille de route dans le département, identifie les ressources en ingénierie territoriale mobilisable localement et assure la coordination entre les différentes parties prenantes du territoire. Pour en savoir plus : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-06/VADEMECUM-ANCT.pdf>

13. <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

14. France Stratégie, Conseil général de l'environnement et du développement durable et Inspection générale des finances, *Pour un développement durable du commerce en ligne*, février 2021

15. Cette autorisation administrative, particulière à l'Île-de-France, est nécessaire pour la construction, la reconstruction, la réhabilitation ou l'extension de locaux à usage industriel, professionnel, administratif, technique, scientifique ou d'enseignement. Elle conditionne la recevabilité de la demande de permis de construire.

16. France Stratégie, Conseil général de l'environnement et du développement durable et Inspection générale des finances, *Pour un développement durable du commerce en ligne*, février 2021

Conclusion

Pour les villes moyennes, la mutation des modes de production et de consommation est à la fois une réponse à l'impératif de transition écologique et une opportunité de valoriser leurs atouts (taille humaine, position à l'interface entre les espaces urbains et ruraux...) pour inventer les modèles de développement de demain. La Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? », lancée par l'ANCT en partenariat avec Villes de France, le CGDD, la DGALN, la communauté d'agglomération de Beauvais, Grand Bourg Agglomération, la ville de Lorient et la ville de Saint-Dié-des-Vosges, a montré que des mutations étaient déjà à l'œuvre dans les villes moyennes. Portées par une diversité d'acteurs publics, privés et associatifs, les initiatives sont nombreuses, mais restent relativement isolées et ne permettent pas toujours d'engager des changements à la hauteur des enjeux. Il s'agit donc d'accélérer et d'amplifier la mutation vers des modes de production et de consommation durables.

Pour ce faire, les travaux conduits dans le cadre de la Fabrique Prospective ont permis d'identifier quatre leviers mobilisables par les communes et les intercommunalités moyennes : réduire leur propre empreinte écologique, partager une vision croissant développement économique et transition écologique, appuyer les acteurs « pionniers » du territoire et adapter les modalités d'intervention aux besoins des autres acteurs afin de mobiliser le plus grand nombre.

Avec leur groupe de travail local, chacune des quatre villes moyennes engagées dans la Fabrique Prospective a ainsi élaboré une feuille de route adaptée à ses priorités : le développement économique durable à Beauvais, la sobriété foncière à Bourg-en-Bresse, la logistique urbaine décarbonée à Lorient et l'accès de tous aux modes de consommation durables à Saint-Dié-des-Vosges.

Ces travaux, lancés par l'ANCT et Villes de France dans le cadre de la Fabrique Prospective avec la participation active des élus et agents référents de Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges, et auxquels la DGALN et le CDGG ont été associés, ont conduit à la formulation de 8 pistes d'action pour conforter le rôle des villes moyennes dans la mutation vers des modes de production et de consommation durables. Aux côtés des leviers réglementaires, le programme Action cœur de ville constitue une formidable opportunité d'accélérer la mutation des modes de production et de consommation dans les 222 villes moyennes qui en bénéficient jusqu'en 2026.

La pandémie de la Covid-19 a bouleversé nos modes de production et de consommation, notamment du fait de leur dépendance aux chaînes de valeur mondialisées. Le défi de la mutation des modes de production et de consommation est apparu comme un enjeu clé pour la France et ses territoires. Les villes moyennes représentent le quart de la population et de l'emploi en France ; elles sont à ce titre des acteurs essentiels de la mutation vers des modes de production et de consommation durables.

En 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a lancé la Fabrique Prospective sur le thème « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? » en partenariat avec Villes de France, le Commissariat général au développement durable et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. L'objectif : aborder la transition écologique comme une opportunité pour réinventer les modèles de développement économique des villes moyennes, en favorisant des modes de production et de consommation durables. Quatre villes moyennes bénéficiaires du programme Action cœur de ville ont été accompagnées pendant un an et demi : Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges.

Avec leur groupe de travail local, chacune a élaboré une feuille de route adaptée à ses priorités : le développement économique durable à Beauvais, la sobriété foncière à Bourg-en-Bresse, la logistique urbaine décarbonée à Lorient et l'accès de tous aux modes de consommation durables à Saint-Dié-des-Vosges. Si les initiatives sont nombreuses dans les villes moyennes, portées par une diversité d'acteurs, elles ne permettent pas toujours d'engager des changements à la hauteur des enjeux. La Fabrique Prospective a permis d'identifier plusieurs leviers mobilisables par les communes et les intercommunalités pour accélérer et amplifier les mutations en cours.

Les travaux menés ont également conduit à la formulation de huit pistes d'action nationales. Elles s'inscrivent dans trois grandes orientations : enrichir le programme Action cœur de ville d'un volet sur les modes de production et de consommation durables ; soutenir la prise en charge par les communes et EPCI des missions d'animation territoriale et de facilitation de la coopération entre acteurs ; définir un cadre national incitatif pour la mutation des modes de production et de consommation.